

Paris, le 26 février 2021

Dépistage du cancer colorectal : l'Institut national du cancer sensibilise les populations au plus près des territoires pour favoriser une participation qui reste trop faible

À l'occasion du mois de mobilisation contre le cancer colorectal en mars, l'Institut national du cancer fait le point sur le dépistage de ce cancer et ses bénéfices. Seulement réalisé par 30,5 % de la population cible, les femmes et les hommes de 50 à 74 ans sans facteur de risque ni symptôme, ce dépistage reste très en deçà des recommandations européennes qui préconisent un taux de 45 %. Pour sensibiliser le plus grand nombre, l'Institut national du cancer propose aux radios et webradios un programme de chroniques et de spots prêts à diffuser pour les territoires ultra-marins et la métropole.

Une participation qui reste très faible au regard du bénéfice attendu

Avec **plus de 17 000 décès** enregistrés en 2018, **le cancer colorectal est la 2^e cause de décès par cancer en France**. En 2018, plus de **43 300 cas** ont été **détectés**. **Ce cancer concerne** aussi bien les femmes (plus de 20 100 cas) que les hommes (plus de 23 200 cas).

Pourtant, dans **90 % des cas le cancer colorectal peut être guéri lorsqu'il est détecté à un stade précoce**. Diagnostiqué à un stade plus avancé, son traitement est plus lourd et plus contraignant et ses résultats incertains.

[Les derniers chiffres publiés par Santé publique France](#) en mai 2020, montrent une participation largement insuffisante de la population concernée par ce dépistage (les 16,5 millions de personnes âgées entre 50 et 74 ans sans facteur de risque ni symptôme). Sur la période 2018 – 2019, seuls 30,5 % d'entre eux ont participé à ce programme ; un taux en recul de 1,4 point de pourcentage par rapport la période de 2017 – 2018 et qui reste largement en dessous des recommandations européennes minimum de 45 %.

Sensibiliser les populations à l'importance de ce dépistage : l'Institut national du cancer propose des chroniques audios pour les territoires ultra-marins et la métropole

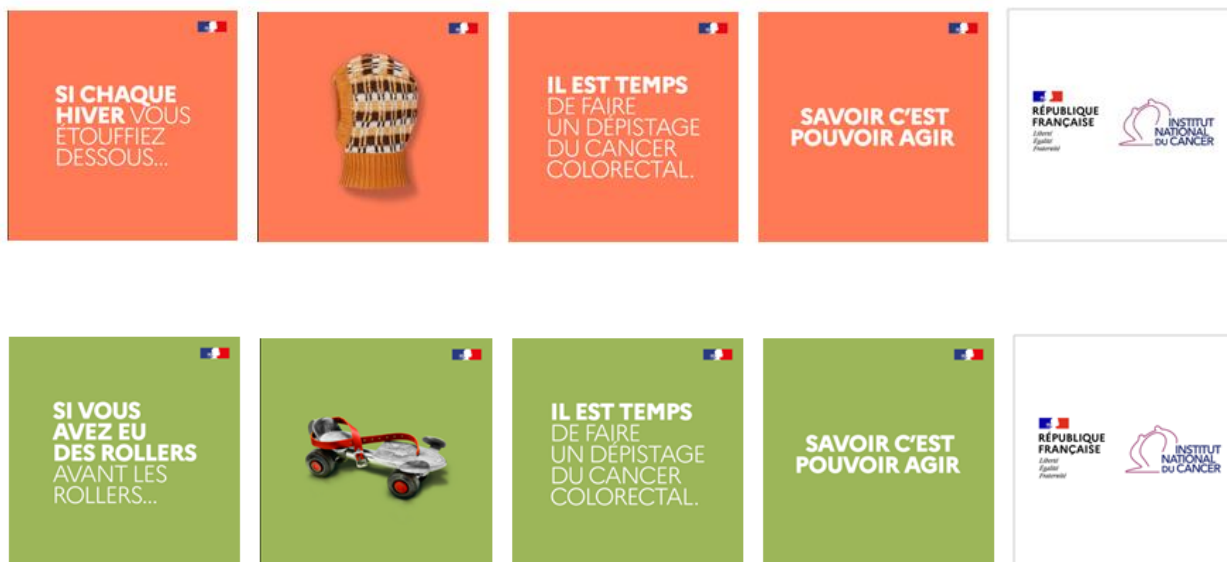
Pendant tout le mois de mars, l'Institut national du cancer propose aux radios, web radios et sites Internet un programme de chroniques et de spots. Adaptés aux différents départements et régions d'outre-mer et proposés en langue créole, ces messages rappellent l'importance de ce dépistage et de la détection précoce du cancer colorectal.

Ce programme est proposé [en Martinique](#), [à la Guadeloupe](#), [à Saint Barthélemy](#), [à Saint Martin](#), [à la Réunion](#), [en Guyane](#) et [en métropole](#). De nouveaux messages sur le dépistage du cancer du col de l'utérus, avec l'intégration du territoire de Mayotte, et le dépistage du cancer du sein seront développés pour une diffusion ultérieure.

Par ailleurs, l'Institut poursuit sa campagne digitale sur les dépistages organisés initiée en 2020. Jouant sur les ressorts de la nostalgie, elle fait appel aux souvenirs d'enfants et d'adolescents des personnes de plus de 50 ans.

Les gestes du quotidien ou les objets qui leurs sont présentés leur rappellent, de manière inattendue, qu'il est aujourd'hui temps de faire le dépistage. Les messages sur le dépistage du cancer colorectal seront largement présents sur les réseaux sociaux en mars.

Malgré les mesures de protection prises par les professionnels de santé pour limiter l'exposition à la COVID 19, l'épidémie peut inciter les Français à renoncer aux soins. L'Institut rappelle que ce dépistage se réalise à domicile et il encourage l'ensemble de la population concernée à faire ce test de dépistage dont l'efficacité a été largement démontrée.



Le dépistage du cancer colorectal en pratique

Le dépistage organisé du cancer colorectal s'adresse aux femmes et aux hommes âgés de 50 à 74 ans, ne présentant ni symptômes, ni facteurs de risque autre que l'âge soit 16,5 millions de personnes. Tous les 2 ans, elles sont invitées par courrier à réaliser un test de dépistage qui consiste en la recherche de sang occulte dans les selles.

Un test simple à réaliser chez soi



Le test de dépistage du cancer colorectal est un test simple et efficace à réaliser chez soi. Il consiste en un prélèvement unique de selles grâce à un bâtonnet qui est ensuite à replacer dans un tube hermétique garantissant sa conservation. Le test ainsi que la fiche d'informations transmise avec le kit et à compléter par la personne réalisant le test, sont à adresser via l'enveloppe T fournie au laboratoire de biologie médicales dont les coordonnées figurent sur celle-ci. Pour faciliter sa réalisation, l'Institut national du cancer a réalisé [un mode d'emploi vidéo](#) qui reprend, avec humour et légèreté, les étapes du dépistage.

LES CHIFFRES CLÉS DU CANCER COLORECTAL

Nombre de nouveaux cas en 2018 : 43 336 (femmes : 20 120 /hommes : 23 216)

Nombre de décès en 2018 : 17 117 (femmes : 7 908 /hommes : 9 209)

Taux de survie nette* standardisée à 5 ans : 63 % (personnes diagnostiquées entre 2010 et 2015).
Soit une amélioration de la survie de 12 points de pourcentage par rapport à la période 1990 - 2015.

*Le taux de survie nette correspond à la survie qui serait observée si la seule cause de décès possible était le cancer étudié.

EN SAVOIR PLUS

Accéder aux spots et chroniques diffusés :

- [en Martinique](#) ;
- [à la Guadeloupe, Saint Barthélemy et Saint Martin](#) ;
- [à la Réunion](#) ;
- [en Guyane](#) ;
- [en métropole](#).

Accédez à la **rubrique dédiée** au dépistage du cancer colorectal

Visionnez le **mode d'emploi vidéo** du test de dépistage

Visionnez les films d'animation :

- **Le cancer colorectal**, pourquoi se faire dépister ?
- **Dépistage du cancer colorectal** : Qui ? Quand ? Comment ?

CONTACT PRESSE

Institut national du cancer

Responsable des relations media – Lydia Dauzet

presseinca@institutcancer.fr

01 41 10 14 44//06 20 72 11 25